

Pensez à la planète !
Téléchargez la newsletter
sur le site mellac.bzh.



VIE MUNICIPALE – BUHEZ AR GUMUN



❑ DES CHAUFFAGES D'APPOINT POUR LA SALLE POLYVALENTE

Dans l'attente de la réfection de la salle polyvalente, des chauffages d'appoint ont été acquis en vue de renforcer le système de chauffage actuel en grande partie défectueux. En effet, 1 rampe sur 4 fonctionne à ce jour. Devant l'impossibilité de réparer du fait de leur vétusté, il était important d'apporter un confort thermique pour les événements statiques tels que les lotos ou les spectacles tout en respectant les objectifs fixés par la commune de réduire les coûts d'énergie. Comme annoncé aux différentes associations concernées, les chauffages d'appoint ne seront pas utilisés pour les pratiques sportives.

❑ UN NOUVEAU MODE DE TRANSPORT A LA MAIRIE

Toujours dans la volonté de promouvoir les déplacements doux, l'équipe municipale a acquis 2 vélos de fabrication française : l'un mécanique, l'autre électrique. Ces cycles sont utilisés essentiellement par les agents communaux lors des petits déplacements entre les différents sites d'intervention généralement dans le bourg de Mellac. L'animatrice communale utilise également le vélo mécanique dans le cadre des activités de Sport Ados.



❑ FORMATION PREMIERS SECOURS POUR LE C.M.J

L'un des premiers projets des élus du Conseil Municipal des Jeunes était de promouvoir et de développer la Formation Secours Citoyen auprès de la population et particulièrement auprès des jeunes de la commune. Montrant l'exemple, les jeunes élus ont participé à une session de formation pendant les vacances scolaires. Grâce à l'organisation conjointement réalisée par Krystel Philippe, déléguée à la jeunesse et Pierre Saffray de l'amicale laïque, les participants ont été formés par l'Association de Sauvetage Bro Kemperle. Toutes et tous sont maintenant aguerris pour apporter des premiers secours. Ce coup d'envoi lancé, il appartient aux jeunes mellacoises et aux jeunes mellacois de se former ; le coût de formation étant pris en charge par la commune à hauteur de 50 %. Pour tout renseignement, s'adresser à l'accueil de la mairie.



❑ RECENSEMENT CITOYEN

A ne pas manquer ! Tous les jeunes français, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les trois mois suivant leur 16ème anniversaire. Ce document est obligatoire pour les examens (BAC, CAP, permis de conduire...) et les concours (grandes écoles, fonction publique...).

Les pièces à fournir sont :

- La carte nationale d'identité,
- Le livret de famille,
- Un justificatif de domicile.

Pour les personnes ayant acquis la nationalité française, il est à fournir un certificat de nationalité française.

Pour toutes informations, contactez la mairie par mail mairie@mellac.bzh ou par téléphone 02 98 71 80 63.



❑ UN JEU DE GRATTAJE POUR LE STADE MELLACOIS

A l'occasion de son 50ème anniversaire, le Stade Mellacois organise pour la première fois la vente d'un jeu de grattage. Les tickets sont en vente jusqu'au 7 juin 2025. La vente de tickets est assurée par tous les membres du club. La mairie s'y associe également en proposant la vente de tickets à l'accueil auprès d'Alexandre Le Gallo. Plusieurs lots sont à gagner : une location de vacances, plancha, barre de son, bracelet connecté, bouilloire, robot cookéo, yaourtière, etc Pour tout renseignement et obtention des lots, contactez Sylvain Le Com au 06 88 02 02 63.



❑ CHAMPIONNAT DU FINISTERE DE SKATE

Dimanche 26 janvier, l'association Les Plankennoù Ruilh de Mellac a accueilli le championnat du Finistère. Une journée qui a connu un fort succès avec la présence de nombreux clubs et espoirs bretons.

Pour l'occasion, un skatepark éphémère a vu le jour dans la salle polyvalente, composé de nombreux modules permettant une large variété de figures.

Peut-être la porte ouverte à d'autres événements dans le futur ?

Retrouvez toutes les manifestations et événements associatifs sur le site internet de la mairie
<https://mellac.bzh/mon-quotidien-2/liste-des-associations/>

VIE SOCIALE ET CITOYENNE - BUHEZ BEMDEZ

❑ 53 PERSONNES POUR LA GALETTE DES ROIS DES AINES

Toujours aussi plébiscitée, la galette des rois proposée par les bénévoles du CCAS le 24 janvier dernier a permis à nos aînés de se retrouver à la salle multifonction de la mairie. Au cours de l'après-midi, les reines ont choisi leurs rois et les rois ont choisi leurs reines mais également participer en équipe à un quizz de culture générale. L'occasion aussi pour certains de se souhaiter une bonne et heureuse année !

❑ SUCCES POUR LA PREMIERE GRANDE BRADERIE

Du 5 au 8 février, le vestiaire « Les Hirondelles Mellacoises » a organisé sa première grande braderie au profit de « La Ligue contre cancer ». La recette est dédiée à la lutte contre les cancers pédiatriques. Vous êtes venus nombreux pour profiter des bonnes occasions vestimentaires et ainsi contribuer à un beau geste.

❑ MESSE EN BRETON

Dans le cadre du festival Taol Kurun une messe en breton est célébrée chaque année à l'église Saint Pierre aux liens. Cette année, les fidèles bretonnants et non bretonnants se sont retrouvés le samedi 1^{er} février pour communier ensemble à l'issue d'une procession aux cierges. Au cours de la messe, les cantines en breton ont été chantés.

A retenir

* Récit découverte "L'Irlande n'est pas une île" par Liam Fauchard

Dimanche 16 mars à 16h – Médiathèque - Entrée gratuite

* Soirée irlandaise par le Comité de jumelage Mellac-Piltown

Samedi 22 mars : Initiation danse 15h - Repas 19h - Bal 21h – Salle polyvalente – Inscription avant le 20/03/25 au 06 80 59 76 28

* Conférence "L' I.A, on en parle" animée par Yvonig Le Mer

Jeu 17 avril à 18h – Salle multifonction de la mairie - Entrée gratuite

* Challenge "Un temps partagé" par le collectif 29 Accueillir la différence

Samedi 26 avril de 11h à 16h – Salle polyvalente - Entrée gratuite



Horaire d'ouverture de la mairie

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 8h45 à 12h00 - 13h45 à 18h00

Mardi : 8h45 à 12h - 15h30 à 18h

mairie@mellac.bzh

02 98 71 80 63

Le Bourg - MELLAC

mellac.bzh

Ne pas jeter sur la voie publique

Horaire de la médiathèque du 1^{er} septembre au 30 juin

Mardi : 15h à 18h

Mercredi : 10h à 13h - 15h à 18h

Vendredi : 15h à 19h

Samedi : 10h à 13h – 15h à 18h

Dimanche : 15h à 18h